

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT HOPENGO

- Je m'engage à n'exercer aucune des activités suivantes : **activités alimentaires, bruyantes, odorantes, salissantes, de nature religieuse, politique ou journalistique, illégales ou de prostitution et de pornographie.**
- Je m'engage à occuper l'Espace uniquement pour l'exercice des « activités » mentionnées lors de mon inscription. Je **réserve les « salles spécifiques » correspondant à mon activité et aucune autre** (microblading/maquillage permanent, ongles/manucure, infirmière).
- Je m'engage à occuper l'Espace paisiblement, **sans gêner les autres occupants**, à ne pas causer de nuisances ou de troubles de voisinage, dans le respect de tous.
- **Je suis responsable pénalement et financièrement de mes actes** = Article 1348 du code civil : vous êtes responsable des dommages causés par votre propre fait ; par le fait d'une personne dont vous devez répondre ; par le fait d'une chose qui vous appartient.
- **Je suis responsable pénalement et financièrement de mes propres clients (problèmes de comportement, dégradations, vols, salissures, etc.).**
- Je m'engage à respecter **strictement** mes heures de réservation et à **quitter mon espace à l'heure**. Aucun décalage n'est possible. Aucun remboursement en cas de retard ou d'absence n'est possible.
- Je m'engage à restituer mon **espace propre** pour le locataire suivant, je nettoie à l'aide de l'aspirateur et du spray mis à disposition toutes les dégradations ou salissures que j'ai fait. **Je ne laisse aucun objet derrière moi (je ramène la tasse à café dans le bac « sale » en salle des repas).**
- Je préviens immédiatement l'hôtesse d'accueil en cas de problème **sous peine d'être tenu moi-même pour responsable.**
- Je m'engage à respecter **une capacité maximum de personnes autorisées à l'intérieur des Espaces** individuels et collectifs : 5 personnes dont les visiteurs pour un « bureau », 3 personnes dont les visiteurs pour un « cabinets de soin », 3 personnes dont les visiteurs pour une « salle spéciale de microblading », un seul visiteur en plus de vous-même pour la salle d'onglerie, 12 personnes assises ou 9 allongées pour la salle polyvalente. Les personnes supplémentaires doivent rester en salle d'attente.
- Je m'engage à ne pas occuper les **espaces communs (salle des repas, salle d'attente, couloirs, etc.) de manière durable** en dehors de mes heures de réservation. Je ne peux en aucun cas y rester pour réaliser une activité professionnelle.
- Je m'engage à ne brancher **aucun appareil électronique utilisant plus de 1500 W** au réseau électrique de L'Espace. En cas de non-respect, je devrai indemniser financièrement HOPENGO de toute surconsommation d'énergie.
- Je m'engage à **ne pas utiliser le parking voiture** de l'immeuble, ni à autoriser mes propres clients à y stationner (sauf pour un vélo).
- Je m'engage à **consommer de manière « raisonnée »** le café et les fournitures mises à disposition (eau, climatisation, spray, gel, papier, etc.), **essayons tous de faire un geste pour la planète.**

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT HOPENGO

- Je m'engage à n'entreposer **aucun animal vivant ou mort, aucun objet alimentaire** (sauf bien emballé et destiné à être mangé pendant la réservation), **aucun objet précieux, dangereux, encombrant, lourd, salissant, odorant, dégageant de la fumée ou illégal**, dans les Espaces individuels, collectifs et communs ou dans les box de rangement ou dans les parties communes de l'immeuble ou le parking (cette liste n'étant pas exhaustive).
- Je m'engage à **protéger mes biens et mon matériel informatique ou autre** contre toute forme d'intrusion et/ou de contamination par des virus, contre toute détérioration ou vol.
- Je m'engage à **ramener la tasse prêtée par l'Espace dans le bac « sale » en salle des repas.**
- **Il est strictement interdit de solliciter l'hôtesse d'accueil pour faire son standard téléphonique**, ni pour récupérer ses colis et son courrier. Les courriers et colis seront retournés.
- **Il est strictement interdit de vendre, céder ou mettre à disposition sa réservation à un tiers.**
- **Il est strictement interdit de sous-louer ou donner accès à l'Espace à un tiers** sauf a ses propres clients ou à son ou ses collègue(s) de travail.
- **Il est strictement interdit d'utiliser la poubelle normale GRISE pour mettre ses déchets à risque infectieux (DASRI) => vous devez utiliser la poubelle JAUNE ou LA BOITE A AIGUILLES (pour les activités spécifiques infirmières, microblading/maquillage permanent)**
- **Il est strictement interdit de fumer.**

LE NON-RESPECT DE CES CLAUSES ENTRAINERA DE PLEIN DROIT L'ANNULATION DE TOUTE RESERVATION EN COURS, SANS FACULTE DE REMBOURSEMENT ET LA DESINSCRIPTION AUTOMATIQUE DU SITE, SANS MISE EN DEMEURE PREALABLE, SUR NOTIFICATION ADRESSEE PAR HOPENGO AU CLIENT PAR EMAIL.